

BC n° 11DENV-8EAU0057  
Aff n°  
Devis n°

Direction de l'Environnement

BP 371898846 Nouméa cédex

**Echantillon : 2011/02/E0155**

Lieu du prélèvement: Non précisé

**Référence Client : Station d'épuration N°1**

Date de début d'analyse :

Nature de l'échantillon : Eau usée

Date de prélèvement : 14/02/2011

Date de réception : 14/02/2011

Température à réception : 26.5°C

Date de fin d'analyse :

Préleveur : Le Client

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes françaises selon l'arrêté du 22 décembre 1994	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n° 205-97/BAPS du 20 juin 1997	Limite de quantification
<b>Paramètre indésirable</b>						
Demande biologique en oxygène DBO5	NF EN 1899-2	10	mg/L	25		2
Demande chimique en oxygène DCO	ISO 15705:2002	22	mg/L	125	125	3
Matières en suspension MES	NF EN 872	8	mg/L	35	35	2
<b>Paramètre physico chimique</b>						
pH	NF T90-008	7.60	Unités pH	6-8,5		0,1

**Remarques/Commentaires :**

Flacon de la CDE.

(1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.

(2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.

(3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.

(4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)

(5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.

(6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m<sup>2</sup> et 100 g/m<sup>2</sup>.

Nouméa le 24/02/2011

Responsable de laboratoire

Responsable développement